



**PERRIN BRUNO**

**EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES**

---

**COMITE DE LA LOIRE DE LA LIGUE CONTRE LE  
CANCER**

*4 Rue Emile NOIROT  
42000 SAINT ETIENNE*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES  
COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

**COMITE DE LA LOIRE DE LA LIGUE CONTRE LE  
CANCER**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES  
COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

**Aux adhérents**

*Comité de la Loire de la Ligue contre le Cancer  
4 Rue Emile NOIROT  
42100 SAINT ETIENNE*

Aux Membres de l'Association

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER – Comité Départemental de la Loire relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

Total du bilan	3 559 950 €
Total du compte de résultat	2 154 318 €
Excédent	321 651 €

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 mars 2023 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion****Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

... / ...

Nos contrôles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous avons effectué des sondages sur la cohérence :

- Des dons et subventions reçus
- Des legs de l'exercice
- Des subventions de recherche allouées et des aides aux malades
- Des fonds DEDIES

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 30 mars 2023 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux sociétaires.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 mars 2023.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

... / ...

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Comité de la Loire de la Ligue contre le cancer.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité Comité de la Loire de la Ligue contre le cancer à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne,  
Le 4 avril 2023

Bruno PERRIN  
Commissaire aux comptes



## Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	465	155	310	464
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur Immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	517 220	85 789	431 431	452 536
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	44 504	29 396	15 107	10 508
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	15		15	15
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL I</b>	<b>562 203</b>	<b>115 340</b>	<b>446 863</b>	<b>463 523</b>
Comptes de liaison <b>II</b>				
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et encours				
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	14 746		14 746	14 099
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	389 239		389 239	561 649
Valeurs mobilières de placement	128 089		128 089	127 566
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 580 523		2 580 523	1 946 547
Charges constatées d'avance	491		491	3 486
<b>TOTAL III</b>	<b>3 113 087</b>		<b>3 113 087</b>	<b>2 653 346</b>
Frais d'émission des emprunts <b>IV</b>				
Primes de remboursement des obligations <b>V</b>				
Écarts de conversion actif <b>VI</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>3 675 290</b>	<b>115 340</b>	<b>3 559 950</b>	<b>3 116 870</b>

## Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2022	31/12/2021
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	10 331	10 331
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	1 808 236	1 462 020
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	321 651	346 216
<b>Situation nette</b>	<b>2 140 218</b>	<b>1 818 567</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	40 069	49 444
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>2 180 287</b>	<b>1 868 010</b>
Comptes de liaison	II	
<b>Fonds reportés et dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	262 531	221 168
<b>TOTAL III</b>	<b>262 531</b>	<b>221 168</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	69 003	61 391
<b>TOTAL IV</b>	<b>69 003</b>	<b>61 391</b>
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		61
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		139 037
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 976	145 340
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	80 897	66 353
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 879
Autres dettes	803 258	610 631
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL V</b>	<b>1 048 130</b>	<b>966 300</b>
Écarts de conversion passif	VI	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>3 559 950</b>	<b>3 116 870</b>

## Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	50 752	53 104
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	2 385	14 063
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	49 602	61 337
- dont parrainages	3 236	1 278
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	84 372	250 539
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	589 676	641 631
Mécénats	8 500	3 386
Legs, donations et assurances-vie		7 446
Contributions financières	1 256 654	811 560
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 667	5 743
Utilisations des fonds dédiés	86 618	45 566
Autres produits	431	40
<b>TOTAL I</b>	<b>2 131 658</b>	<b>1 894 414</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	798	10 293
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	390 057	326 122
Aides financières	788 253	563 763
Impôts, taxes et versements assimilés	15 343	11 499
Salaires et traitements	297 567	245 453
Charges sociales	115 804	100 350
Dotations aux amortissements et dépréciations	26 913	26 728
Dotations aux provisions	7 612	11 612
Reports en fonds dédiés	127 981	218 606
Autres charges	59 452	49 044
<b>TOTAL II</b>	<b>1 829 779</b>	<b>1 563 469</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>301 878</b>	<b>330 944</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	9 275	4 484
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>9 275</b>	<b>4 484</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 349	1 779
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 349</b>	<b>1 779</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>7 926</b>	<b>2 705</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>309 805</b>	<b>333 650</b>



**Compte de résultat (Suite)**

Compte de résultat (Suite)	31/12/2022	31/12/2021
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	4 010	3 773
Sur opérations en capital	9 375	9 375
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>13 385</b>	<b>13 148</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	150	4
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>150</b>	<b>4</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>13 235</b>	<b>13 144</b>
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
	1 389	578
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>2 154 318</b>	<b>1 912 046</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>1 832 667</b>	<b>1 565 830</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>321 651</b>	<b>346 216</b>

<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature	3 100	8 030
Prestations en nature		
Bénévolat	76 227	73 873
<b>TOTAL</b>	<b>79 327</b>	<b>81 903</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	3 100	8 030
Prestations en nature		6 088
Personnel bénévole	76 227	67 785
<b>TOTAL</b>	<b>79 327</b>	<b>81 903</b>



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2022**

## TABLE DES MATIERES

<b>1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION &amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE</b> .....	<b>4</b>
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
<b>2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES</b> .....	<b>6</b>
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1 <i>Préambule</i> .....	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i> .....	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	6
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN</b> .....	<b>7</b>
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i> .....	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i> .....	7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	8
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	8
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i> .....	9
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i> .....	9
3.1.3 <i>Disponibilités</i> .....	10
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	10
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i> .....	10
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	11
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	11
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i> .....	12
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i> .....	13
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i> .....	13
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i> .....	13
3.2.4 <i>Dettes</i> .....	13
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i> .....	13
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan</i> .....	14
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN.....	14
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>15</b>
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	15
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	16
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	16
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i> .....	16
4.2.1.2 <i>Dans manuels-Dons étrangers</i> .....	16
4.2.1.3 <i>Mécénat</i> .....	16
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i> .....	17
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	17
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i> .....	17
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i> .....	17
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i> .....	18
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i> .....	18
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i> .....	18
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i> .....	19
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	19
4.3.1 <i>Modalités de répartition des charges</i> .....	19
4.3.2 <i>Missions sociales</i> .....	20
4.3.3 <i>Frais de recherche de fonds</i> .....	20
4.3.3.1 <i>Frais d'appel à la générosité du public</i> .....	20
4.3.3.2 <i>Frais de recherches des autres ressources</i> .....	21

4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i> .....	21
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	21
4.3.6	<i>Reports en fonds délégués de l'exercice</i> .....	22
4.4	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD</b> .....	22
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	22
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	22
4.5	<b>TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD</b> .....	23
4.6	<b>AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	24
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	24
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	24
4.7	<b>COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)</b> .....	25
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	25
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i> .....	28
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i> .....	28
5.	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE</b> .....	29
5.1	<b>AUTRES INFORMATIONS</b> .....	29
5.1.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i> .....	29
5.1.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i> .....	30
5.1.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	30
5.1.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i> .....	30

## 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

### 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

### 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants:

- Legs d'un montant exceptionnel ;
- Remboursement par anticipation de l'emprunt auprès du Crédit Mutuel ;

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

Néant

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

##### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	1 490		1 025	465
Immobilisations corporelles	572 920	10 253	21 449	561 724
Immobilisations financières	15			15
<b>Total</b>	<b>574 425</b>	<b>10 253</b>	<b>22 474</b>	<b>562 204</b>

##### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>10 253</b>	<b>0</b>
→ Matériel informatique	10 253	
→ ...		
<b>Immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Total</b>	<b>10 253</b>	<b>0</b>



### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	1 025	155	1 025	155
Amort.Immobilisations corporelles	109 875	26 758	21 449	115 184
Amort.Immobilisations financières	0			0
<b>Total</b>	<b>110 900</b>	<b>26 913</b>	<b>22 474</b>	<b>115 339</b>

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	25 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	25 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	25 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	25 ans
Aménagement et agencements des bureaux	8 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	8 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	8 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	8 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	8 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	15	0	0	15
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

### 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
→ Autres immobilisations financières	15	0	15
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>			
→ Créances clients et comptes rattachés	14 146	14 146	
→ Autres Créances	389 239	389 239	
→ Créances reçues par legs ou donations	0	0	
→ Charges constatées d'avance	491	491	
<b>Total</b>	<b>403 891</b>	<b>403 876</b>	<b>0</b>

### 3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	128 089	128 089			
<b>Total</b>	<b>128 089</b>	<b>128 089</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisés
Comptes bancaires	597 036	
Livrets et comptes épargne	1 474 743	6 397
Comptes à terme	500 000	2 877
<b>Total</b>	<b>2 571 779</b>	<b>9 274</b>

### 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
→		
→		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
→		
→		
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>		
<b>Autres créances</b>		
→ PAR OPERATION VERRE	22 000	22 000
→ PAR SAINTE ROSE		11 000
→ PAR ASSE CŒUR VERT		8 779
→ PAR RBST SUR SECOURS		0
→ PAR AUTRES		6 700
→ PAR SIEGE	63 276	2 000
→ PAR MARCHÉ MONTROND	6 000	
→ PAR OCT.ROSE	410	0
<b>Disponibilités</b>		
<b>Total</b>	<b>91 686</b>	<b>50 479</b>

### 3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
CCA SUR CHARGES DE FONCTIONNEMENT	491	3 486
...		
...		
<b>Total</b>	<b>491</b>	<b>3 486</b>

### 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale	1 462 020		346 216						1 808 236	
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie	10 331								10 331	0
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>										
<b>Ecart de réévaluation</b>										
<b>Réserves</b>										
<b>Report à nouveau</b>										
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	346 216		-346 216		321 651				321 651	0
<b>Subventions d'investissement</b>	49 444						9 375		40 069	0
<b>Provisions réglementées</b>									0	0
<b>Total</b>	<b>1 868 011</b>		<b>0</b>		<b>321 651</b>		<b>9 375</b>		<b>2 180 257</b>	<b>0</b>

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Compte Analytique	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (789)	Report en fonds dédiés (689)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>			<b>310 925,00</b>	<b>216 491,00</b>	<b>83 941,00</b>	<b>68 700,00</b>	<b>203 250,00</b>
→ Ville de St-Etienne - Prévention quartiers	B400 SCOLL PRSE	2020	1 300,00	1 190,00	1 190,00	-	-
→ Ville de St-Etienne - Prévention quartiers	B400 SCOLL PRS2	2021	500,00	500,00	500,00	-	-
→ S.E.M. - Prévention dans les quartiers	B400 SCOLL PRIM2	2021	500,00	500,00	500,00	-	-
→ C.G.E.T. - Ateliers Gourmands	B150 SETAT PRCG	2021	2 000,00	2 000,00	2 000,00	-	-
→ ROANNAIS AGGLO. -Prev.et Education Santé	B400 SCOLL ROAG	2021	5 000,00	1 864,00	1 864,00	-	-
→ Subvention CPAM (aides a domicile)	A500 SCPAM	2021	10 000,00	5 598,00	5 598,00	-	-
→ Subvention CPAM (aides a domicile)	A500 SCPAM	2021	35 000,00	35 000,00	35 000,00	-	-
→ INCA - Accompagnement retour à l'emploi	A330 SINCA	2021	28 641,00	28 641,00	1 519,00	-	27 122,00
→ ARS - Parcours soin global post-traitement	A214 SPARS	2021	154 084,00	143 198,00	35 770,00	-	107 428,00
→ Subvention CPAM (aides a domicile)	A500 SCPAM	2022	60 000,00	-	-	60 000,00	60 000,00
→ Subvention CPAM (troubles cognitifs)	A330 SCPAM	2022	8 000,00	-	-	8 000,00	8 000,00
→ ROANNAIS AGGLO. -Prev.et Education Santé	B400 SCOLL ROA2	2022	5 900,00	-	-	700,00	700,00
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>			<b>1 305,00</b>	<b>1 305,00</b>	<b>1 305,00</b>	-	-
→ Don DC affecté aménagements au CH du Gier	A111	2021	1 305,00	1 305,00	1 305,00	-	-
<b>Sous-Total "Dons"</b>			<b>1 305,00</b>	<b>1 305,00</b>	<b>1 305,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Sous-Total "Legs"</b>			<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>			<b>66 975,80</b>	<b>1 372,00</b>	<b>1 372,00</b>	<b>59 280,80</b>	<b>59 280,80</b>
→ Aide Financière Siège (Ateliers cognition)	A330 PEKIA	2020	5 700,00	1 372,00	1 372,00	-	-
→ Contribution Financière Siège (Explo-santé)	D140 REXSA	2022	63 275,80	-	-	59 280,80	59 280,80
<b>Total</b>			<b>381 205,80</b>	<b>221 168,00</b>	<b>86 618,00</b>	<b>127 980,80</b>	<b>262 530,80</b>

### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	61 391	7 612		69 003
→				
<b>Total</b>	<b>61 391</b>	<b>7 612</b>	<b>0</b>	<b>69 003</b>

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.4 Dettes

#### 3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine	0	0	0	0
→ à plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 976	163 976	0	
Dettes des legs ou donations	0	0	0	
Dettes fiscales et sociales	80 897	80 897	0	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0		
Autres dettes	803 258	803 258		
Produits constatés d'avance	0	0		
<b>Total</b>	<b>1 048 131</b>	<b>1 048 131</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>9 876</b>	<b>8 129</b>
→ Impôt sur les sociétés	1 389	578
→ Taxe sur les salaires	6 291	3 503
→ Formation professionnelle et autres taxes	2 196	4 048
→ Etat charges à payer	0	0
<b>Dettes sociales :</b>	<b>71 019</b>	<b>58 224</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	12 037	7 782
→ Caisse de retraite	8 281	1 931
→ Caisse de prévoyance	775	5 358
→ Personnel autres charges à payer	148	0
→ Organismes sociaux autres charges à payer		0
→ Dettes congés à payer	32 198	27 995
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	16 984	14 595
→ Prélèvement à la source	596	563
<b>Total</b>	<b>80 895</b>	<b>66 353</b>

### 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>92 138</b>	<b>109 065</b>
→ FNP - Factures non parvenues		
FNP sur frais de fonctionnement	27 390	16 059
FNP sur aides à domiciles	12 621	10 316
FNP siège	52 127	82 690
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
<b>Autres dettes :</b>	<b>802 658</b>	<b>610 030</b>
CHARGE A PAYER RECHERCHE	223 600	101 700
SUBVENTIONS A VERSER	137 453	115 036
ACTIONS RECHERCHE BN	441 605	393 294
<b>Total</b>	<b>894 796</b>	<b>719 095</b>

### 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIGUE FONDATION	REPORTING - COMITÉ DE LA LOIRE		Décembre 2022		Décembre 2021	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>						
1. MISSIONS SOCIALES	1 335 568,98	1 234 399,69	997 714,72	883 689,53		
1.1 Réalisées en France	1 335 568,98	1 234 399,69	997 714,72	883 689,53		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	595 661,71	494 491,42	491 042,27	394 113,22		
1.1.2 Versements à d'autres organismes résidant en France	739 908,27	739 908,27	506 672,45	489 576,31		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	162 894,00	139 571,06	169 391,08	157 289,86		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	162 894,00	139 571,06	169 391,08	157 289,86		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	187 221,00	188 004,40	167 795,61	147 153,58		
3.1 Frais d'information et de communication	31 361,62	31 361,62	17 895,27	17 895,27		
3.2 Frais de fonctionnement	158 466,50	129 582,14	142 384,38	121 924,98		
3.3 Autres charges	7 392,88	7 060,64	7 515,96	7 333,33		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	7 612,00	7 612,00	11 744,56	11 744,56		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	1 385,00		578,00			
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	127 980,80		218 608,00	1 305,00		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 832 666,76</b>	<b>1 549 587,15</b>	<b>1 561 029,99</b>	<b>1 201 182,53</b>		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	321 651,20		346 215,91			

D - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	42 816,00	42 816,00	32 943,32	32 943,32
Réalisées en France	42 816,00	42 816,00	32 943,32	32 943,32
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	34 459,00	34 459,00	21 115,12	21 115,12
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	22 052,00	22 052,00	27 844,12	27 844,12
<b>TOTAL</b>	<b>79 327,00</b>	<b>79 327,00</b>	<b>81 902,56</b>	<b>81 902,56</b>



REPORTING - COMITÉ DE LA LOIRE		Décembre 2022		Décembre 2021	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 760 333,54	-1 760 333,54	-1 514 066,11	-1 514 066,11
1.1 Cotisations sans contrepartie		-50 752,00	-50 752,00	-53 104,00	-53 104,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-598 176,45	-598 176,45	-652 462,19	-652 462,19
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-1 111 405,09	-1 111 405,09	-808 499,92	-808 499,92
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-222 994,44		-101 875,36	
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises		-3 236,10		-1 277,52	
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-203 275,06		-81 666,66	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-16 483,28		-18 931,18	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-84 372,00		-250 538,50	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					
5. UTILISATIONS DES FONDIS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		-85 618,00	-1 305,00	-45 566,00	
<b>TOTAL</b>		<b>-2 154 317,98</b>	<b>-1 761 638,54</b>	<b>-1 912 045,97</b>	<b>-1 514 066,11</b>

E - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2022		Décembre 2021	
PRODUITS PAR ORIGINE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-79 327,00	-79 327,00	-81 902,56	-81 902,56
Bénévolat		-76 227,00	-76 227,00	-73 872,56	-73 872,56
Prestations en nature					
Dons en nature		-3 100,00	-3 100,00	-8 030,00	-8 030,00
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
<b>TOTAL</b>		<b>-79 327,00</b>	<b>-79 327,00</b>	<b>-81 902,56</b>	<b>-81 902,56</b>

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

#### 4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### **4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public**

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2022</b>	<b>Exercice 2021</b>
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>		
→ Activités de récupération	25 322	27 255
→ Legs et assurances vie	984 950	696 677
→ Ventes		0
→ Prestations de services	655	0
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
→ Produits de manifestations	70 698	45 918
→ Ventes	2 325	14 063
→ Autres produits	18 180	20 104
→ Produits financiers	9 275	4 484
→ Autres produits des activités annexes	0	0
<b>Total</b>	<b>1 111 405</b>	<b>808 501</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

#### **4.2.2 Produits non liés à la générosité du public**

##### **4.2.2.1 Parrainage des entreprises**

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

##### **4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie**

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

#### **4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public**

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2022</b>	<b>Exercice 2021</b>
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>		
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
→ Transferts de charges	2 667	5 743
→ Reprises sur aides financières accordées	4 010	3 773
→ Part de subvention d'investissement virée au compte de résultat	9 375	9 375
→ Autres produits divers	431	40
<b>Total :</b>	<b>16 483</b>	<b>18 931</b>

#### **4.2.3 Subventions et autres concours publics**

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

#### **4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations**

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2022</b>	<b>Exercice 2021</b>
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### **4.2.5 Utilisation des fonds dédiés**

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2022</b>	<b>Exercice 2021</b>
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	83 941	42 586
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	1 372	2 970
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	1 305	7 446
<b>Total</b>	<b>86 618</b>	<b>53 012</b>

### **4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION**

#### **4.3.1 Modalités de répartition des charges**

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance  
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie [...] Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du [...]

<b>REPARTITION DES CHARGES</b>	<b>Missions sociales</b>	<b>Frais de recherche de fonds</b>	<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>TOTAL</b>
Achats études et prestations	99 500	47 854	2 111	149 465
Eau électricité	1 460	110	432	2 002
Fournitures diverses	8 995	2 752	3 661	15 408
Sous traitance	7 460	211	604	8 275
Locations	4 093	217	833	5 143
Charges de copropriété	1 792	135	385	2 312
Entretien et maintenance	9 325	698	5 157	15 180
Assurances	1 256	64	1 132	2 452
Personnel Intérimaire et détaché	17 633	4 589	1 757	23 979
Honoraires	7 200		18 094	25 294
Annonces Insertions Publications	14 702	3 772	24 652	43 126
Déplacements Missions Réceptions	22 810	3 855	6 357	33 022
Affranchissements Télécommunications	7 275	49 389	2 145	58 809
Autres charges diverses	1 721	1 741	2 128	5 590
<b>Total</b>	<b>205 222</b>	<b>115 387</b>	<b>69 448</b>	<b>390 057</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	142 324	112 346
Actions d'information, de prévention et de dépistage	132 591	111 150
Actions de formation		
Actions de recherche	3 580	1 678
Actions de société et politique de santé	3 485	3 402
Frais d'appel aux dons et legs	34 370	26 837
Frais de fonctionnement (dont communication)	97 021	90 390
<b>Total</b>	<b>413 371</b>	<b>345 803</b>

#### **4.3.2 Missions sociales**

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	379 893	317 301
Actions d'information, prévention, dépistage	179 936	148 405
Actions de formation	595	486
Actions de recherche	28 790	19 114
Actions autres	6 448	5 738
<b>Total</b>	<b>595 662</b>	<b>491 044</b>
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	83 204	55 178
Actions d'information, prévention, dépistage	9 500	9 000
Actions de formation	2 000	
Actions de recherche	645 205	442 494
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>739 909</b>	<b>506 672</b>

#### **4.3.3 Frais de recherche de fonds**

##### **4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public**

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;

- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### **4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources**

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

#### **4.3.4 Frais de fonctionnement**

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

<b>MISSIONS SOCIALES</b>		
<b>Actions réalisées directement</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Actions pour les malades	379 893	317 301
Actions d'information, prévention,dépistage	179 936	148 405
Actions de formation	595	486
Actions de recherche	28 790	19 114
Actions autres	6 448	5 738
<b>Total</b>	<b>595 662</b>	<b>491 044</b>
<b>Versement à d'autres organismes</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Actions pour les malades	83 204	55 178
Actions d'information, prévention,dépistage	9 500	9 000
Actions de formation	2 000	
Actions de recherche	645 205	442 494
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>739 909</b>	<b>506 672</b>

#### **4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations**

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### **4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice**

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	68 700	218 491
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	0	1 305
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		0
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	59 281	1 372
<b>Total</b>	<b>127 981</b>	<b>221 168</b>

## **4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD**

### **4.4.1 Principes généraux**

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

### **4.4.2 Principes de valorisation**

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	76 227	73 873
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)	Mises à disposition locaux et matériel	3 100	8 030
	<b>Total</b>	<b>79 327</b>	<b>81 903</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de fonds		Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisiertes en France		Réalisiertes à l'étranger		Générosité du public	Autre ressources				
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes						
Achats de marchandises	481									798
Variation de stock										0
Autres achats et charges externes	205 222									380 057
Aides financières	48 344	739 908			115 387					798 252
Impôts, taxes et versement assimilés	6 607				681					15 343
Salaires et traitements	204 580				25 081					237 568
Charges sociales	77 400				9 309					115 803
Dotations aux amortissements et dépréciations	20 823				1 180		7 612			34 525
Dotations aux provisions										0
Report en fonds dédiés								127 981		144 033
Autres charges	32 104				11 286					43 400
Charges financières										1348
Charges exceptionnelles										150
Participations des salariés aux résultats										0
Impôt sur les bénéfices								1389		1389
<b>TOTAL</b>	<b>585 661</b>	<b>739 908</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>162 884</b>	<b>0</b>	<b>167 221</b>	<b>1389</b>	<b>127 981</b>	<b>1832 866</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisiertes en France	Réalisiertes à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens	1 000		300	1 800	3 100
Prestations de services	41 816		14 159	20 252	76 227
Personnel bénévole					
<b>TOTAL</b>	<b>42 816</b>	<b>0</b>	<b>14 459</b>	<b>22 052</b>	<b>79 327</b>



## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	9 200
<b>Total</b>	<b>9 200</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
<b>Produits exceptionnels</b>	
→ reprise subvention Apa lcn 2018	600
→ Régularisation comptes de tiers	3 410
→ QP de subvention d'inv viré au CR	9 375
<b>Total</b>	<b>13 385</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
→ Charges diverses exceptionnelles	150
<b>Total</b>	<b>150</b>

**4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)**

**4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)**

LA LIQUE Fonds de France	042 - COMITÉ DE LA LOIRE	Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		<b>1 234 399,69</b>	<b>883 689,53</b>
<i>1.1 Réalisées en France</i>		<i>1 234 399,69</i>	<i>883 689,53</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>494 491,42</i>	<i>384 113,22</i>
<i>Actions en direction des malades, des proches et ébs de santé</i>		<i>309 293,47</i>	<i>222 811,01</i>
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>		<i>149 365,78</i>	<i>135 964,57</i>
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>		<i>594,52</i>	<i>485,85</i>
<i>Actions de société et politique de santé</i>		<i>6 447,84</i>	<i>5 737,86</i>
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
<i>Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer</i>		<i>28 789,81</i>	<i>19 113,93</i>
<i>Actions de création-subvention-administration d'établissement</i>			
<i>Autres actions</i>			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>739 908,27</i>	<i>499 576,31</i>
<i>Actions en direction des malades, des proches et ébs de santé</i>		<i>83 203,67</i>	<i>48 082,21</i>
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>		<i>9 500,00</i>	<i>9 000,00</i>
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>		<i>2 000,00</i>	
<i>Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer</i>		<i>645 204,60</i>	<i>442 494,10</i>
<i>Programmes nationaux</i>		<i>441 604,62</i>	<i>393 294,10</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		<i>203 599,98</i>	<i>49 200,00</i>
<i>Mission reversement legs</i>			
<i>Autres actions</i>			
<i>Actions de société et politique de santé</i>			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDOS</b>		<b>139 571,06</b>	<b>157 289,86</b>
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		<i>139 571,06</i>	<i>157 289,86</i>
<i>Frais d'appel de dons</i>		<i>97 909,42</i>	<i>117 646,11</i>
<i>Frais d'appel des legs</i>		<i>2 368,70</i>	
<i>Frais traitements des dons</i>		<i>38 825,95</i>	<i>30 227,43</i>
<i>Frais de traitements des legs</i>		<i>466,99</i>	<i>173,32</i>
<i>Frais de campagne pour des dons en nature</i>			
<i>Achats pour manifestations et ventes</i>			<i>9 243,00</i>
<i>Activités de récupérations</i>			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			
<i>Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades</i>			
<i>Frais de Rech de Mécénat Info,Prév, Dép</i>			
<i>Frais de Recherche de Mécénat Formation</i>			
<i>Frais de Recherche de Mécénat Formation</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Formation</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Recherche</i>			
<i>Frais de recherche partenariat</i>			
<i>Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</i>			
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>168 004,40</b>	<b>147 153,58</b>
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		<i>31 361,62</i>	<i>17 895,27</i>
<i>Frais d'information et de communication externe</i>		<i>31 361,62</i>	<i>17 895,27</i>
<i>Frais d'information et de communication interne</i>			
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		<i>129 582,14</i>	<i>121 924,98</i>
<i>Frais de gestion</i>		<i>105 564,32</i>	<i>97 371,23</i>
<i>Formation administrative</i>			
<i>Impôts et taxes</i>		<i>7 965,78</i>	<i>8 035,00</i>
<i>Cotisation statutaire 10%</i>		<i>16 052,04</i>	<i>16 518,75</i>
<i>3.3 Autres charges</i>		<i>7 060,64</i>	<i>7 333,33</i>
<i>Charges financières</i>		<i>2 653,05</i>	<i>3 013,15</i>
<i>Dotations aux amortissements</i>		<i>4 407,59</i>	<i>4 320,18</i>
<i>Charges exceptionnelles</i>			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>		<b>1 541 975,15</b>	<b>1 188 132,97</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>7 612,00</b>	<b>11 744,56</b>
<b>5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>			<b>1 305,00</b>
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>212 051,39</b>	<b>312 883,58</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 761 638,54</b>	<b>1 514 066,11</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>42 816,00</b>	<b>32 943,32</b>
Réalisées en France	42 816,00	32 943,32
Réalisées à l'étranger		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>14 459,00</b>	<b>21 115,12</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>22 052,00</b>	<b>27 844,12</b>
<b>TOTAL</b>	<b>79 327,00</b>	<b>81 902,56</b>

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation	1 305,00	
=+Report		1 305,00
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	-1 305,00	1 305,00

LA LIQUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	042 - COMITÉ DE LA LOIRE	Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>-1 760 333,54</b>	<b>-1 514 066,11</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie		-50 752,00	-53 104,00
1.2 Dans, legs et mécénat		-598 176,45	-652 462,19
Dons manuels non affectés		-579 522,38	-629 672,87
Dons manuels affectés		-10 154,07	-11 957,82
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			-7 445,50
Mécénat		-8 500,00	-3 386,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-1 111 405,09	-808 499,92
Manifestations		-2 270,10	-12 701,01
Ventes (dont abonnement à vivre)		-2 325,00	-14 063,01
Prestations et autres ventes		-654,41	
Activités de récupération		-25 321,89	-27 254,62
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-18 179,63	-20 103,53
Autres produits affectés			
Produits financiers		-9 274,87	-4 484,21
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-1 053 379,19	-729 893,54
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>			
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>		<b>-1 305,00</b>	
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		-1 305,00	
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>		<b>-1 761 638,54</b>	<b>-1 514 066,11</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>-1 761 638,54</b>	<b>-1 514 066,11</b>
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice ( hors fonds dédiés)		1 539 151,70	1 205 355,53
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		212 051,39	312 883,58
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP		21 230,60	20 912,59
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice ( hors fonds dédiés)		1 772 433,69	1 539 151,70

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-79 327,00</b>	<b>-81 902,56</b>
Bénévolat	-76 227,00	-73 872,56
Prestations en nature		
Dons en nature	-3 100,00	-8 030,00
<b>TOTAL</b>	<b>-79 327,00</b>	<b>-81 902,56</b>

#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2018	Eléments corporels	2 171			2 171	714	714
2019	Eléments corporels	529 521	75 000	40 000	54 521	25 152	0
2020	Eléments corporels	6 679			6 679	506	506
2021	Eléments corporels	5 218			5 218	222	222
2021	Eléments incorporels	465			465	1	1
2022	Eléments corporels	10 253			10 253	504	504
	<b>Total</b>	<b>554 307</b>	<b>75 000</b>	<b>40 000</b>	<b>79 307</b>	<b>27 099</b>	<b>1 947</b>

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b> Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	<b>21</b>			
<b>Bénévoles "administratifs"</b> Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	<b>11</b>	<b>1 216</b>	<b>1</b>	<b>20 252</b>
<b>Bénévoles de terrain</b> Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	<b>62</b>	<b>3 376</b>	<b>2</b>	<b>55 975</b>
<b>Total</b>	<b>94</b>	<b>4 592</b>	<b>3</b>	<b>76 227</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

### 5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	12	15 371	8
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	1	455	0,25
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>15 826</b>	<b>8,25</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	2 909
6257 - Réceptions	Restauration	48
...	...	
	<b>Total</b>	<b>2 957</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### 5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **6344** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.